

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires

I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0017234.2026.001				I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs	
I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom SASU BRASSERIE LA BONNE BOUILLE Adresse 14 rue du Magasin 25300 Pontarlier Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR		
I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation					
I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
I.7 Date, lieu Date 21 avril 2026 07:47:45 +02 (Europe/Brus ls) Lieu L'Isle-Jourdain (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 20/04/2026 au 31/03/2027		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Bières: Bière Bonne bouille d'hiver coco	Biologique
	Bières: Bière Damvauthier d'hiver	Biologique
	Bières: Bière Guerre des houblons	Biologique
	Bières: Bière L'américain's back / Auprès de ma blonde	Biologique
	Bières: Bière La Commune 2021	Biologique
	Bières: Bière Levain et Brassin (éphémère)	Biologique
	Bières: Bière Myrtille Mélisse	Biologique
	Bières: Bière Pure100	Biologique
	Bières: Bière RED IPA 2021	Biologique
	Bières: Bière Reine des prés (éphémère)	Biologique
	Bières: Bière Saugette	Biologique
	Bières: Bière Stout cerise hiver 2023	Biologique
	Bières: Bière ambrée : Harvest Moon	Biologique
	Bières: Bière blanche : Lady Heroïne	Biologique
	Bières: Bière blonde : La Sereine	Biologique
	Bières: Bière blonde ananas passion	Biologique
	Bières: Bière blonde framboise	Biologique
	Bières: Bière noire : Eclipse totale	Biologique
	Bières: Bière à la Monarde (bière éphémère)	Biologique
	Bières: Black IPA	Biologique
	Bières: Double IPA	Biologique
	Bières: Fée Prohibée - bière à l'absinthe	Biologique
	Bières: Ginger love (Blonde gingembre)	Biologique
	Bières: IPA concombre (bière éphémère)	Biologique
	Bières: La Damvauthier	Biologique
	Bières: Micro IPA	Biologique
	Bières: Triple Cardamome	Biologique
	Céréales et grains: Vente et rétrocession de Malts	Biologique
Plants et semences: Houblon (Distri)	Biologique	
Résidus de fermentation: Drèches	Biologique	
Sucres, mélasses et sirops: Sucre (Distri)	Biologique	
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation	COFRAC	
Hyperlien vers le certificat d'accréditation	https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf	
II.9 Autres informations		
Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant : [https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index] fait foi.		